

# Histoire d'eau à Paris

**ANNE LE STRAT**

Adjointe au maire de Paris chargée de  
l'eau, de l'assainissement et de la  
gestion des canaux

Présidente d'Eau de Paris et  
d'Aqua Publica Europea



# Plan de l'exposé

1. La gestion de l'eau en France
2. Le retour en régie
3. Les bénéfices de la réforme





## LA GESTION DE L'EAU EN FRANCE

# La gestion de l'eau en France

- **Responsabilité communale depuis le 19<sup>e</sup> siècle**
- **Possibilité de regroupements de communes et de syndicats mixtes**
- **Environ 35 000 services d'eau et d'assainissement collectif, dont plus 14 000 services d'eau potable**
- **Nombre sans équivalent en Europe :**
  - 22 services en Angleterre et au Pays de Galles
  - 40 aux Pays Bas
  - 600 au Portugal.





# La gestion de l'eau en France

## Le modèle français de l'eau : service public et gestion privée

- Poids historique des entreprises privées qui remonte au 19<sup>e</sup> siècle, avec la création de la Compagnie générale des eaux en 1853 (aujourd'hui Veolia) puis de la Lyonnaise des eaux en 1880 (aujourd'hui groupe Suez), impulsée à l'époque par les pouvoirs publics.
- ➔ Délégation de service public (DSP) : **un tiers des services d'eau sont gérés par les entreprises privées** (75% de la population française).

➔ Secteur dominé par trois entreprises (chiffres 2010) :

- Veolia (34,5%)
- Suez (19,5%)
- Saur (10,08%).

- A l'échelle internationale, il s'agit d'une exception puisque seuls **7% des services dans le monde sont exploités par des entreprises privées.**



# La gestion de l'eau en France

- **L'eau paye l'eau** : le service se finance sur ses seules recettes, qui correspondent aux factures acquittées par les usagers
- **Baisse continue des consommations** : -28% ces 20 dernières années
- **Le prix d'un mètre cube d'eau, facturé au consommateur, est divisé en trois parts :**

## Agence de l'Eau Seine-Normandie :

- Préservation des ressources en eau
- Lutte contre la pollution
- Modernisation des réseaux de collecte

## Voies Navigables de France :

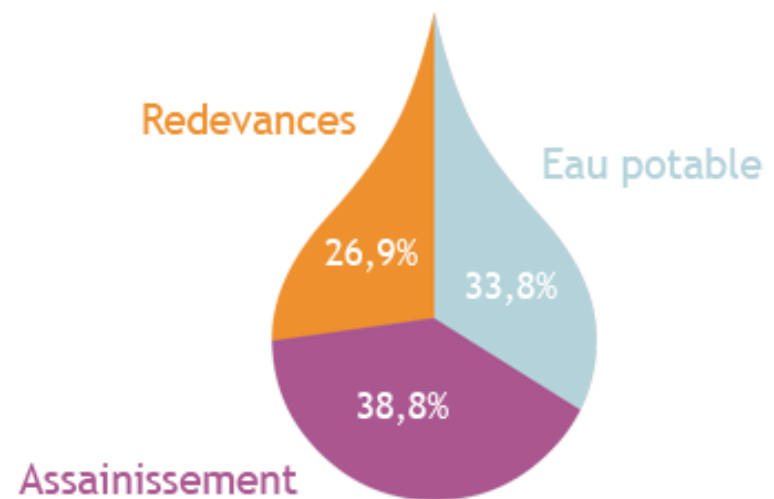
- Prélèvement et rejet dans les cours d'eau

## Section de l'Assainissement de Paris :

- Collecte des eaux usées

## Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne :

- Transport et traitement des eaux usées



# Deuxième partie



*Usine de Joinville*

## LE RETOUR EN RÉGIE



*Source de la Voulzie*



*Aqueduc de la Vanne*



*Laboratoire d'Ivry*



*La Pétillante*



# Quelques chiffres parisiens

- 2,2 millions d'habitants
- 3 millions de consommateurs quotidiens (touristes non inclus)
- 93 500 abonnés
- Consommation quotidienne : 490 000 m<sup>3</sup>
  - -25% en 20 ans
- Réseau : 1 800 km
- Aqueducs : 470 km
- Capacité de stockage : 1.1 Mm<sup>3</sup>
- Rendement : 92,3%
- 940 employés (Eau de Paris)



*Siphon de Chierry*



*Réservoir de Montsouris*



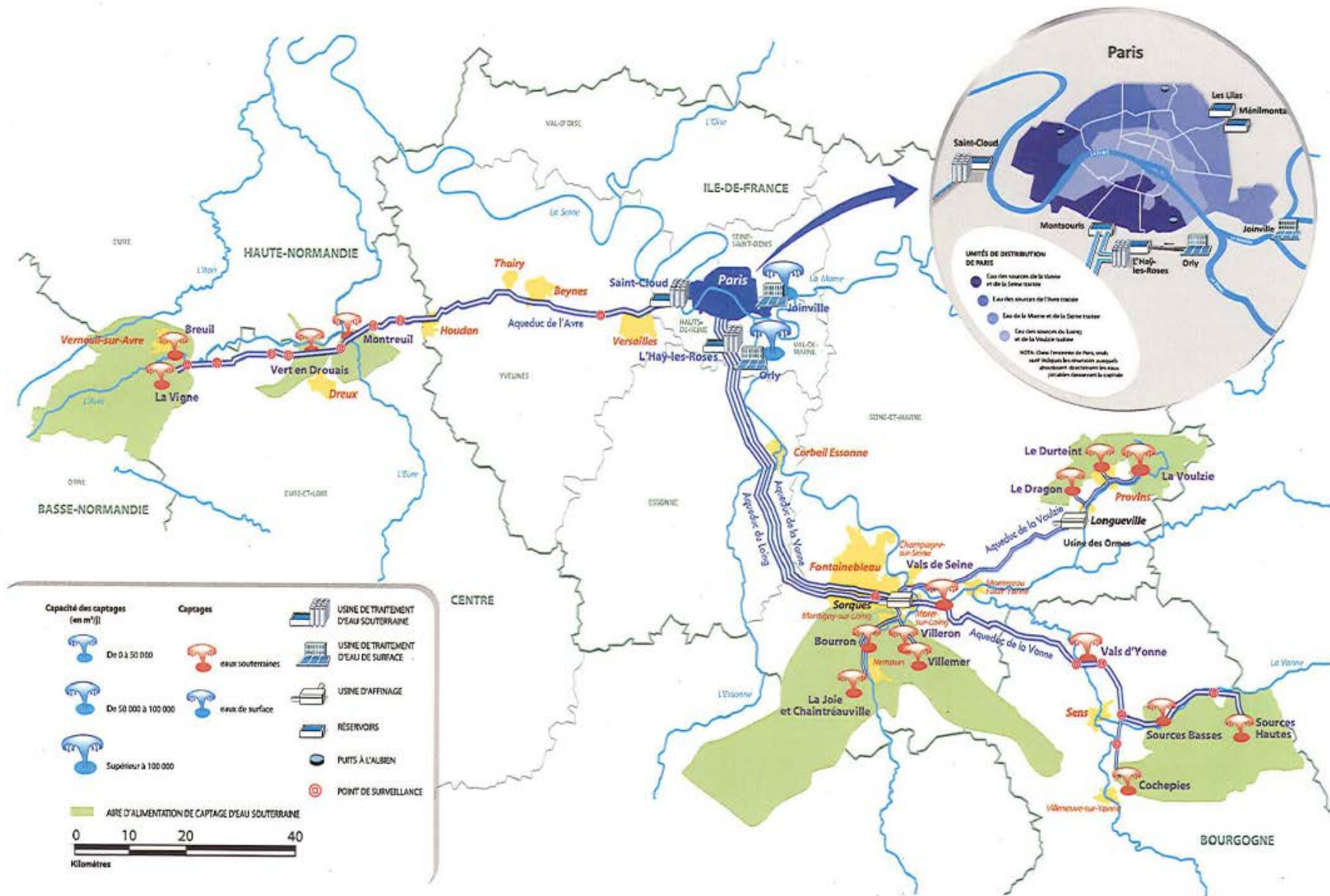
*Usine d'Orly*



*Réservoir de Passy*

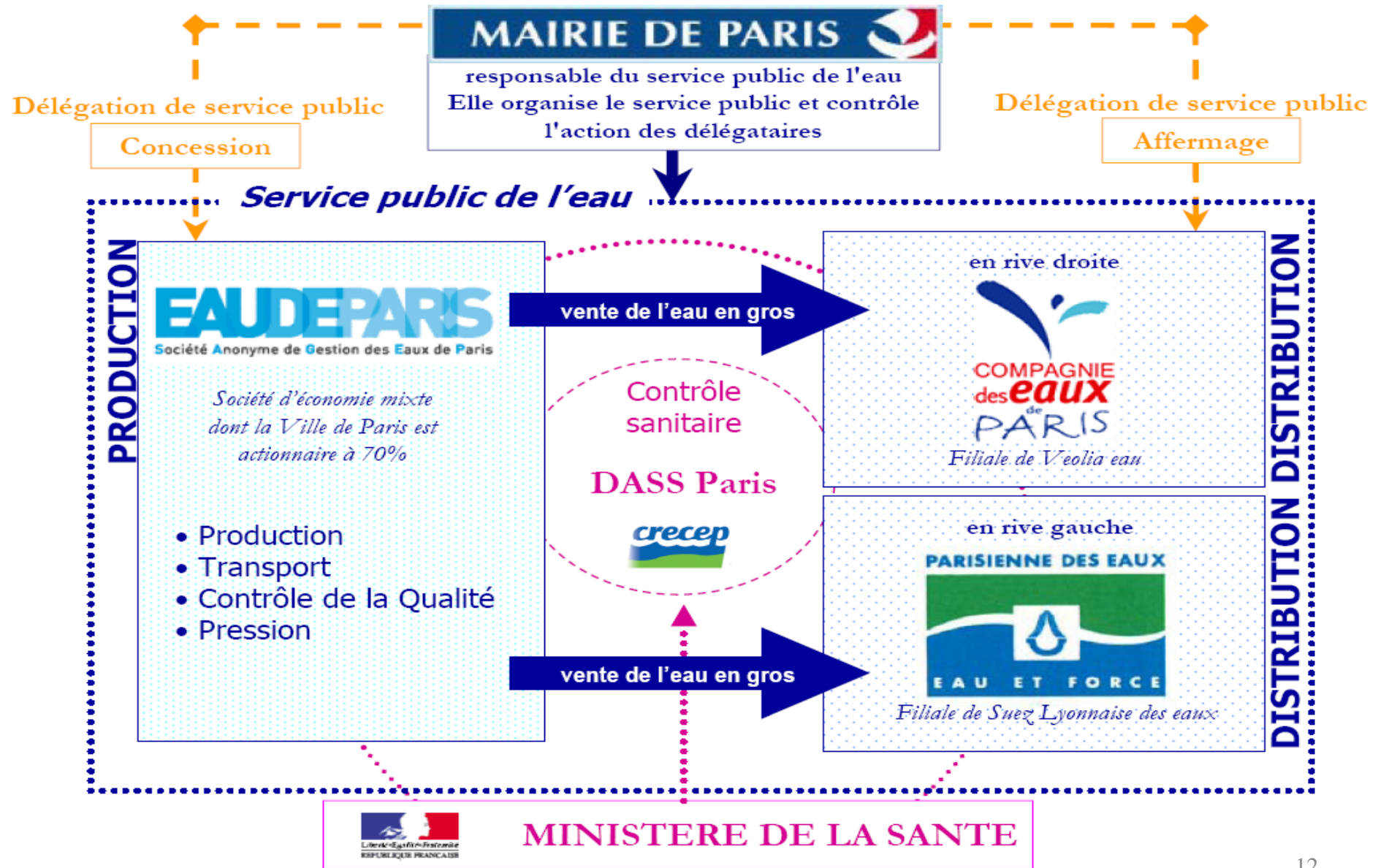


# Schéma d'alimentation en eau potable de Paris





# L'organisation du service avant la réforme



# Une organisation critiquable et critiquée

- **Trois contrats de délégation** passés :
  - pour une durée très longue (25 ans) sans mise en concurrence
  - sans objectifs précis ni contraignants
- **Des dérives dénoncées** par nombre de rapports publics :
  - dépossession de la maîtrise technique de la collectivité
  - opacité dans la gestion des distributeurs et constitution de **rentes de situation** très confortables
  - **déficit de contrôle** de la part de la collectivité : absence d'objectifs techniques et d'instance de contrôle au sein des services municipaux
  - la SAGEP est chargée du contrôle des distributeurs, qui figurent parmi ses actionnaires

# Une volonté de réforme affirmée dès 2001

- 2001 : alternance politique avec l'élection de Bertrand Delanoë
- 2002 : reprise en mains du contrôle des distributeurs par la création d'un **pôle de compétence** au sein des services municipaux
- 2003 : négociation par la ville de Paris d'**avenants** aux trois contrats de délégation pour pallier les principales insuffisances constatées :
  - mise en œuvre d'un **ambitieux plan d'investissement** et élaboration d'**objectifs chiffrés**, notamment pour améliorer le rendement du réseau (153 ME)
  - **sortie des distributeurs du capital d'Eau de Paris**, remplacés par la Caisse des dépôts et des consignations



# La réforme : une ambition politique

- 2006 : lancement d'**études** et création d'un **comité de pilotage politique** pour proposer des réformes
- 2007 : création d'un opérateur public unique de l'eau figure parmi les engagements de la campagne de réélection de Bertrand Delanoë
- Mars 2008 : la majorité municipale de gauche plurielle est reconduite, Delanoë est réélu



# Les étapes de la réforme

- Avril 2008 : début du travail juridique et administratif pour la mise en œuvre de la réforme afin de terminer la phase de transition à la fin des contrats des distributeurs (31 décembre 2009)
- Novembre 2008 : débat et vote du Conseil de Paris pour la création de la régie publique Eau de Paris

## ➤ Une **décision politique** :

- **Idéologique** : l'eau, bien commun, doit relever d'une gestion publique, sous maîtrise de la collectivité
- **de bonne gestion** : simplification et optimisation de l'organisation du service
- 1er mai 2009 : dissolution de la SAGEP et transfert des activités de production vers la régie Eau de Paris

# Les étapes de la réforme

- En 2009, négociations avec :
  - les syndicats pour engager un processus d'harmonisation sociale pour l'ensemble du personnel des trois entités
  - les distributeurs pour le rachat des biens d'équipements de la distribution et le transfert du personnel
  - 31 décembre 2009 : transfert des activités de distribution à Eau de Paris
- 18 janvier 2010 : reprise de la facturation par Eau de Paris

**Janvier 2010 : Eau de Paris est opérationnelle sur la totalité du cycle de l'eau, de la production à la facturation, en passant par la distribution**



# EAU DE PARIS

Un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial pour garantir une **maîtrise publique** et une **souplesse de gestion**

- Budget et gestion autonomes
- Conseil d'administration composé de :
  - 13 Conseillers de Paris, 2 représentants du personnel, 3 représentants du monde associatif, **avec voix délibérative**
  - 2 personnes qualifiées, avec voix consultative
- Personnel en contrat de travail de droit privé (fonctionnaires et contractuels)



# Organisation du service après la réforme

**MAIRIE DE PARIS**   
responsable du service public de l'eau  
Elle organise et contrôle le service public



*Service public de l'eau*

**PRODUCTION**



- Production
- Transport
- Contrôle de la Qualité
- Distribution
- Pression
- Investissements
- Entretien
- Travaux
- Relations avec les usagers

**DISTRIBUTION**

Contrôle  
sanitaire

**ARS**



**MINISTRE DE LA SANTE**

# Troisième partie



## LES BÉNÉFICES DE LA RÉFORME



# Les bénéfices de la réforme

- **Un réel contrôle du service**
- **par l'Autorité organisatrice** : à travers la présence majoritaire des élus au Conseil d'administration et le suivi d'un contrat d'objectifs passé entre la collectivité et sa régie,
- **par les citoyens** : à travers leur représentation avec voix délibérative au Conseil d'administration de la régie (3 sièges pour les représentants de la société civile : UFC, FNE, Observatoire de l'eau) et une consultation systématique de l'Observatoire parisien de l'eau sur les grands enjeux du service (Prix, contrat d'objectifs, règlement du service, rapports annuels, etc.)



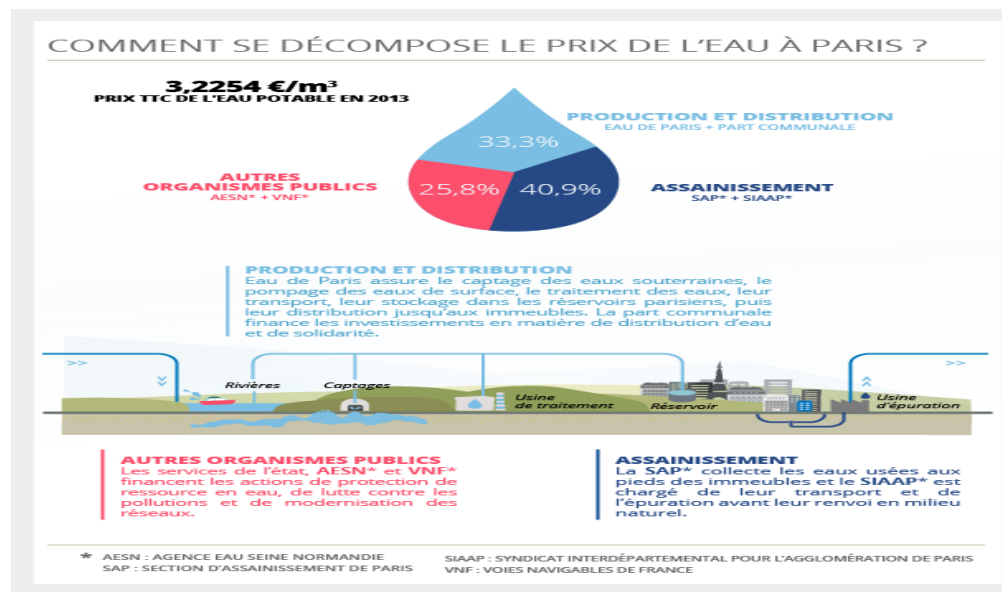
# Les bénéfices de la réforme

- **Des gains économiques qui sont réinvestis dans les activités de la régie et qui permettent :**
- **Pour tous les usagers :** la stabilisation (dès 2010) puis la baisse (en 2011) du prix de l'eau
- **Pour les plus fragiles :** un droit à l'eau garanti et des actions sociales nouvelles
- **Pour les salariés :** une garantie d'emploi (après transfert automatique de tous les volontaires au sein de la régie) et une harmonisation sociale « par le haut » (prime exceptionnelle, 13<sup>ème</sup> mois pour tous, congés supplémentaires, nouvelle mutuelle très favorable pour tous...)

# Les bénéfices de la réforme

- **Gains estimés à 35 millions d'euros par an**, conséquence directe du retour en régie : pas de rétribution des actionnaires, exploitation du service optimisée, fiscalité plus avantageuse.
- **Baisse de 8% du prix de l'eau potable (1<sup>er</sup> juillet 2011)**
  - à l'opposé de l'augmentation de 1985 à 2008 (260% d'augmentation)
  - 76 millions d'euros restitués aux usagers sur la période 2011-2015

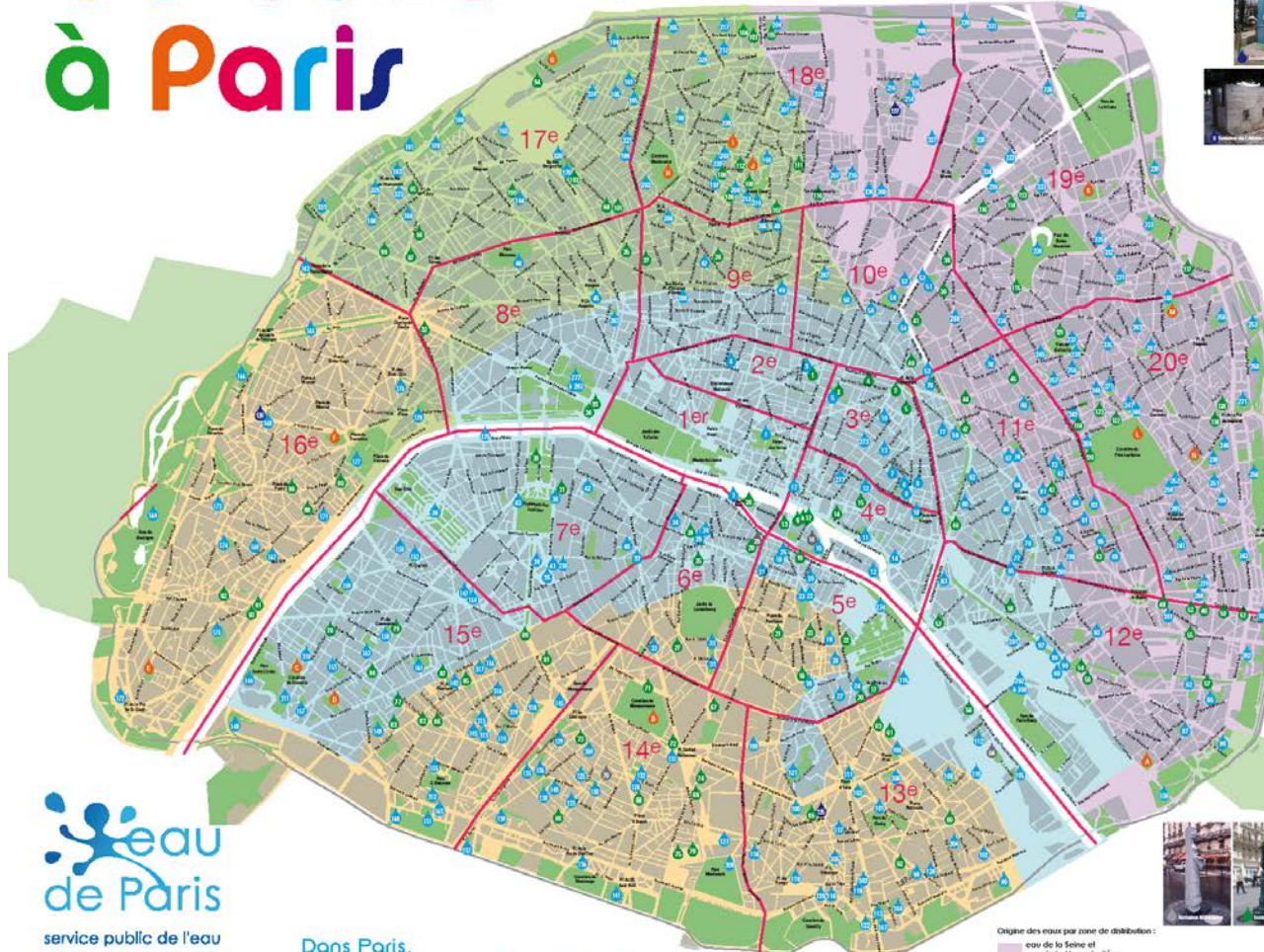
**Le prix de l'eau à Paris au 1er janvier 2014 est de 3,2254 €/m<sup>3</sup> TTC : l'un des plus bas de France.**





# Les bénéfiques de la réforme

## Où boire l'eau à Paris



### LISTE DES FONTAINES

| ARRONDISSEMENT  | NOM DE LA FONTAINE    | ADRESSE             |
|-----------------|-----------------------|---------------------|
| 1 <sup>er</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 2 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 3 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 4 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 5 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 6 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 7 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 8 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 9 <sup>e</sup>  | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 10 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 11 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 12 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 13 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 14 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 15 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 16 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 17 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 18 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 19 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |
| 20 <sup>e</sup> | Fontaine de la Vierge | 1, rue de la Vierge |



service public de l'eau  
 Tél. : 0974 506 507  
 7, rue Victor Schoelcher  
 95675 Paris Cedex 14  
[www.eaudeparis.fr](http://www.eaudeparis.fr)

Dans Paris, dégustez une eau de qualité grâce aux fontaines mises à votre disposition 24h/24, 7j/7, sur la voie publique et dans les bois. Des fontaines sont également accessibles dans les parcs, jardins, squares et les cimetières aux heures d'ouverture.

# Les bénéfices de la réforme

## ❖ Qualité du service améliorée

- très haut niveau d'**investissements** (70M€/an)
- politique de **préservation de la ressource en eau**
- **NOVEO** : une nouvelle gamme de services gratuits accessible à tous : suivi en temps réel des consommations d'eau, alertes fuite et alertes surconsommations.
- **Centre multi-contacts** : réponse à l'ensemble des usagers et des abonnés.

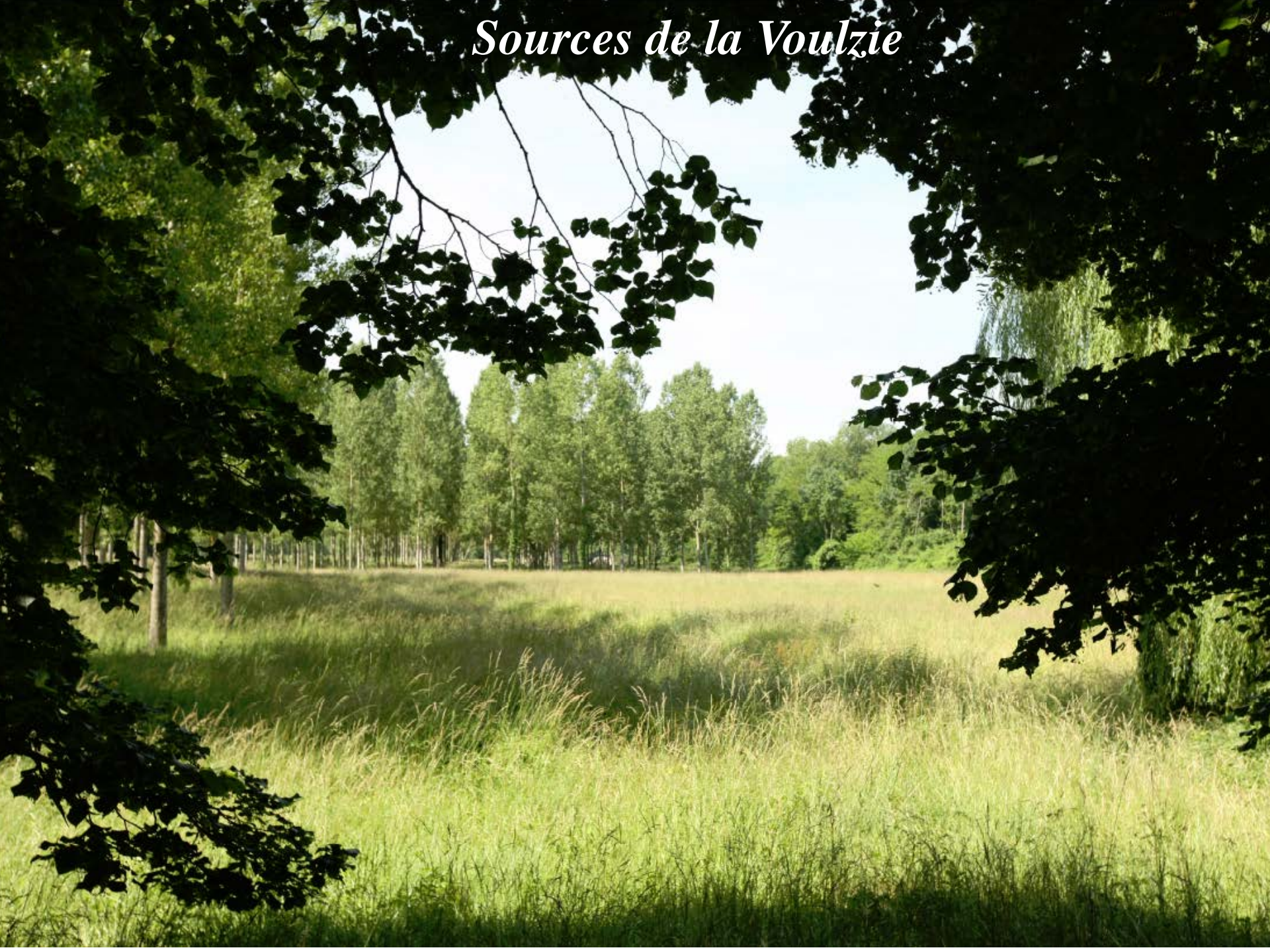
# Les bénéfices de la réforme

- **Des efforts récompensés :**
  - **2012 : Renouvellement et extension de la triple certification QES** sur tout le périmètre (activités de distribution et de relation aux usagers et abonnés), gage d'excellence
  - **2012 : Renouvellement du label diversité** pour la régie sur l'ensemble de son périmètre d'activité
  - **2013 : Un an seulement après l'internalisation de son service aux usagers, Eau de Paris a été élue service client de l'année 2013** dans la catégorie « distribution d'eau ».





*Sources de la Voulzie*



## Des engagements envers les usagers...

- Offrir la **meilleure eau au meilleur coût**
- Garantir un **accès de tous à l'eau**, quelles que soient leurs ressources
- Placer **l'utilisateur au cœur du service** : offrir des services répondant au mieux à ses attentes et l'inscrire au centre de la gouvernance de l'eau

## ... sans oublier les objectifs

- **environnemental** : gérer de façon responsable et solidaire une ressource vitale et menacée
- **démocratique** : gérer de façon transparente le service de l'eau
- **économique** : contrôler la totalité du service